



Paris, le 31 mars 2020

## Enquête FNTR – Impact économique crise COVID-19

### **Le transport routier de marchandises : un secteur très fragilisé par la crise**

**La crise liée à l'épidémie de Covid-19 se fait sentir dans tous les secteurs. Maillon vital de notre économie, le secteur du transport n'échappe pas à la règle. Activité par définition de service, il pâtit directement des mises à l'arrêt de ces clients et traduit une réalité extrêmement précaire de l'activité en France. Si le transport alimentaire fonctionne, ce sont des pans entiers de l'activité qui sont aujourd'hui à l'arrêt. 86% des entreprises de transport connaissent un arrêt total ou partiel de leur activité et, en moyenne, 59% des camions ne circulent plus faute de commandes. Une situation paradoxale s'il en est et qui démontre la complexité du contexte dans lequel se trouvent les acteurs économiques.**

Dans le cadre de crise sanitaire liée au Coronavirus, la FNTR a souhaité évaluer de façon plus précise son impact sur les entreprises au travers d'un questionnaire à l'ensemble de ses adhérents. Une enquête lancée le 21 mars dernier et pour laquelle la Fédération a obtenu plus de 1800 réponses.

De façon générale, il est clair que cette crise a fortement perturbé le secteur. En effet, parmi les entreprises ayant répondu (hors entreprises transportant de l'alimentaire), **86 % d'entre elles se trouvent à l'arrêt total ou partiel de leur activité** (56 % en arrêt partiel et 30 % en arrêt total). **En moyenne, 59 % des camions sont à l'arrêt.**

### **Pas d'inquiétude pour le Transport alimentaire**

**Parmi les entreprises transportant de l'alimentaire**, 50 % ont vu leur activité baisser et 36 % se trouvent à l'arrêt partiel, du fait de la cessation d'activité de leurs clients hors alimentaire. Car toute la complexité est là, plupart des entreprises du transport routier de marchandises réalisent plusieurs activités de façon simultanée et connaissent donc des situations très différentes en fonction de leurs clients.

### **Hors alimentaire : des entreprises en très grande difficulté**

Parmi les entreprises (hors entreprises transportant de l'alimentaire) qui ne se trouvent pas encore à l'arrêt total, 22 % estiment qu'elles devront cesser totalement leur activité si la situation perdure. Les raisons sont les suivantes : une baisse ou une absence significative de l'activité, l'arrêt de l'activité des

clients et fournisseurs, le droit de retrait des salariés ou le manque d'effectifs. Cette situation a rendu nécessaire un très fort recours au dispositif de chômage partiel dans de très nombreuses entreprises qui font face à des difficultés importantes.

### **Des prix du transport en nécessaire augmentation**

L'enquête menée démontre une désorganisation complète des flux avec un impact important sur l'optimisation des trajets dont les retours se font dans leur très grande majorité à vide. Par ailleurs, pour les entreprises qui ont de l'activité, cette dernière a dû être réorganisée bien souvent avec une adaptation des plages horaires de travail et en conséquence une augmentation nette des heures supplémentaires et jours travaillés. Plusieurs textes ont notamment été publiés pour permettre la circulation le dimanche, augmenter les temps de conduite etc...

Une situation également observée par le Comité National de la Route avec un effet mécanique à la hausse sur les prix du transport.

Retrouvez l'ensemble de l'enquête du CNR ici : [file:///C:/Users/ibarlucea/Downloads/CNR%20-%20COVID-19%20-%20Impacts%20sur%20les%20prix%20de%20revient%20du%20TRM%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/ibarlucea/Downloads/CNR%20-%20COVID-19%20-%20Impacts%20sur%20les%20prix%20de%20revient%20du%20TRM%20(2).pdf)

En conclusion, encore une fois, une situation parfois difficile à appréhender car tout à fait paradoxale dans le secteur lui-même mais aussi parfois au sein d'une entreprise. Un paradoxe qui se traduit par une tension sur certaines activités et sur d'autres par un arrêt partiel voire total.

Un panorama économique à mettre en parallèle avec une situation sociale fragile que les entreprises essaient de sécuriser au maximum et qui doit être prise en compte tant par les chargeurs clients que par les pouvoirs publics.

Contact FNTR :

Vanessa Ibarlucea – vanessa.ibarlucea